Treate-troisième année, N° 55. Le numéro 10 centimes Vendredi 6 mars 1936.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin officiel	16.—	9.—	5.—

ETRANGER: Port en plus

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 » »
Etranger	14 » »
Réclames	20 » »
Mortuaires	16 » »

Compte de chèques post. IIc 485

Ils sont venus... et le monde ne les a pas reconnus

A l'âge d'or du *Journal et Feuille d'Avis du Valais,* M. André Marcel pinçait cette corde du violon que si M. le conseiller d'Etat Troillet avait pu voler de ses propres ailes et réaliser de grandes œuvres, c'était parce que les autres membres du gouvernement, ses collègues, beaucoup moins actifs, lui laissaient une entière liberté de mouvements.

Un correspondant du même journal s'évertuait hier soir à détruire cette légende.

C'est l'énumération et le déballage des magistrats politiques qui ont fait parler d'eux, de 1848 à nos jours.

Il paraît que le génie perçait à travers tous.

Malheureusement, s'ils sont venus parmi nous, pour reprendre une parole sacrée, nous ne les avons pas reconnus.

Aujourd'hui, les *yeux s'ouvrent,* s'écrie le correspondant ou le collaborateur de la *Feuille d'Avis.*

Sur quoi ?

Est-ce sur les articles antérieurs de M. Marcel ou sur les mérites du doyen du Conseil d'Etat que M. A. a la loyauté de reconnaître à travers un fouillis de restrictions, de périphrases et de déductions ?

Voilà ce qu'il serait intéressant de savoir.

Nous n'eussions pas relevé autrement cet article si notre confrère ne nous mêlait pas incidemment et insidieusement à sa thèse, pour la corser et lui donner un relief d'actualité.

Jamais, non jamais, nous n'avons prétendu, dans le *Nouvelliste* ou ailleurs, que rien n'avait été fait en Valais avant 1913, et nous mettons M. A.. au défi de citer, de nous, une seule phrase ayant ce sens de généralité.

Ce que nous avons affirmé, c'est que les magistrats de la vieille école négligeaient de percevoir des ressources d'imposition, qui étaient à portée de main, et des subventions fédérales qu'ils prenaient pour des cordelettes de chanvre passées autour du cou, ressources qui auraient puissamment contribué au développement du canton sur un plus long espace de temps.

Ceci, nous le pensons, nous l'avons écrit, et nous ne regrettons rien.

Mais l'ont dit, avec nous, jadis, en plein Grand Conseil et dans la presse, M. Alexandre Seiler et l'Opposition libérale-radicale que M. A. couvre de fleurs aujourd'hui. M. Camille Desfayes n'a certainement pas oublié ses catilinaires ni celles de la députation conservatrice indépendante du Haut-Valais.

Seulement, il devient de plus en plus difficile de s'y reconnaître. Si vous soulignez les initiatives de M. Troillet, on fait dresser les morts dans leurs tombes, qui entendent avoir leur part de mérites et de gloire, ce qui est encore un hommage indirect rendu au vivant.

On retrouve ainsi tout au long de l'article de la *Feuille d'Avis* un mélange de profondeur, de constatations historiques, de dithyrambes, de fiel et même de flèches sagittaires.

Nous ne savons pas pourquoi, par exemple, notre confrère ne remonte pas plus haut dans l'histoire et ne souligne pas ce fait que le canton s'est tout de même développé depuis l'âge des cavernes.

Ce serait un argument comme un autre pour prouver que les seigneurs étaient eux-mêmes des hommes de progrès. M. A. excellerait à démontrer que la *mazze* n'avait absolument pas le caractère de réprobation qu'on lui a donné, mais qu'elle était, au contraire, un témoignage de satisfaction aux hommes du passé.

Nous n'appartenons pas du tout à cette catégorie de citoyens qui n'admettent pas qu'on se souvienne. Nous estimons, au contraire, que taire des noms qui ont servi le pays est un moyen de discussion peu recommandable.

L'essentiel est de rester dans la note juste.

Ainsi M. Alexis Allet fut un homme de grand talent et de grands moyens, un orateur remarquable qui pouvait traiter de tous les sujets sans préparation et sans aucune note, mais il n'en a pas moins mis le canton dans une situation financière difficile pour de longues années, en appelant à la tête de la Banque cantonale le nommé Stucky dont Berne voulait se débarrasser.

M. Henri de Torrenté n'était, certes, pas le premier venu, et nous n'avons jamais très bien compris le mobile qui avait poussé M. Kuntschen à le pousser hors du Conseil d'Etat et à le glisser à la Caisse hypothécaire. Peut-être, M. A. est-il mieux renseigné que nous et nous le dira-t-il, en des termes tout ce qu'il y a de plus régence !

Nous sommes un admirateur du développement du Valais en ce dernier quart de siècle, nous reproche-t-on ?

C'est vrai, nous le sommes, nous le restons et nous le proclamons en termes qui sont simplement catégoriques, sans méconnaître, pour autant, l'une ou l'autre erreur qui aurait pu être évitée.

Mais il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne commettent pas de fautes.

La correspondance de la *Feuille d'Avis* contient, en finale, une petite *rosserie.* Pour étayer son argumentation sur les dépenses de construction de Châteauneuf, l'auteur renvoie ses lecteurs aux articles que M. Oscar de Chastonay publia autrefois dans l'*Echo de Sierre.*

Cette référence, c'est le poison à une heure où il est plus que jamais question de ce dernier pour une situation politique supérieure. *In cauda venenum.*

Ch. Saint-Maurice.

Printemps et liberté

Maintenant que les jours augmentent on peut faire quelques promenades dans la campagne. On y voit déjà la renaissance végétale qui annonce le printemps.

Ce qui frappe dans cette résurrection de la nature, c'est la ponctualité, l'obéissance des plantes aux lois des saisons. Pour elles, il n'est pas de crise qui tienne, à part les crises de soleil et les sautes d'humeur de la température. Mais les pluies persistantes de cet hiver ne les ont même pas découragées. La sève a monté quand le temps est venu pour elle de le faire.

Un mystérieux pouvoir commande à la vie végétale. Ah ! là, pas besoin de Parlement, de délibération, de décrets et de mise en demeure. L'herbe la plus humble perdue dans les montagnes et la fleur la plus jolie, nichée au creux d'un vallon, sont exactes aux rendez-vous des mois, sans s'inquiéter de l'opinion des hommes.

A la ville même, les arbres des promenades ont repris le travail végétal, après le chômage obligatoire. Les jeunes pousses apparaissent à l'extrémité des branches. Autrefois, on chantait :

C'est le printemps, la feuille pousse
A l'arbre de la liberté

La feuille continue à pousser, même avant que le printemps officiel n'ait débarqué. Quant à la liberté, mon Dieu, elle devient ce qu'elle peut. Sa sève a des caprices, sa vigueur des excès et des faiblesses, tour à tour. C'est que la feuille n'a pour maîtresse que la nature et que la liberté est une conception humaine. De là ces différences.

P.

L'âge du mariage

L'audace des élus — sauf le respect qu'on leur doit — est parfois comme celle des malfaiteurs : elle ne connaît plus de bornes. En voici deux ou trois, en France, qui ont eu l'idée de proposer que l'âge exigible pour le mariage soit abaissé d'une unité. Les garçons pourraient fonder un foyer à dix-sept ans et les filles auraient licence de se marier à quatorze ans.

On donne pour motif que l'union conjugale subit une crise d'enthousiasme et que la repopulation s'en ressent. Pour mieux dire, on se marie tard, les difficultés économiques n'encouragent pas à faire des familles nombreuses et finalement les ménages tardifs et sans enfants sont en inquiétante majorité.

Dans l'esprit des promoteurs du mariage précoce il entre ce calcul psychologique, mais un peu rosse et pas très gentil, que si l'on permet l'union de jeunes gens encore enivrés par leurs premières illusions, ils seront liés avant d'avoir songé aux difficultés matérielles du ménage. Tant pis pour eux après si la peine est plus grande.

Le vent est à des conceptions de cette sorte.

Une opérette de Lecocq affirme avec une musique charmante qu'on « a l'âge du mariage quand on a l'âge de l'amour ». Une chanson fait tout admettre. La réalité est moins indulgente.

Vieille question, d'ailleurs. Suivant Platon, le meilleur âge du mariage est trente ans pour l'homme, vingt ans pour la femme. Aristote conseillait une plus grande différence : trente-sept ans pour le mari d'une femme de dix-huit ans. Nous avons l'opinion de quelques personnages notoires par leur propre exemple. Shakespeare se maria à dix-neuf ans, Frédéric-le-Grand à vingt et un ans, Mozart et Walter Scott à vingt-cinq ans, Dante à vingt-six ans, Napoléon à vingt-sept ans, Milton à trente-cinq ans. Il est vrai que la galerie des hommes célèbres compte des célibataires résolus, tels Beethoven, Michel-Ange, Raphaël.

Un journal suédois, le « Dagens Nyheter », supputait récemment l'âge que pouvaient avoir les héros de la guerre de Troie, où tout le mal vint des ménages troublés et d'adultères retentissants. Il arrivait à cette conclusion que la belle Hélène devait compter, ou plutôt dissimuler, quarante printemps quand elle se fit enlever par Pâris, et que celui-ci était sexagénaire.

La reine Clytemnestre avait manifestement soixante ans, lorsqu'elle remplaçait Agamemnon, en voyage, par l'astucieux gigolo Aigitos. De son côté, Agamemnon, pourvu ancien combattant, trompait Clytemnestre avec une Cassandre nonagénaire.

Après dix ans de guerre troyenne, lorsque Pâris ne fut pas fâché de rendre sa femme au brave et fidèle Ménélas, Hélène avait la soixantaine. Le roi de Sparte refit, à soixante-dix ans, son voyage de noce, qui dura cinq années. En somme, l'amour était déjà, en ce temps-là, comme dirait un misogyne, semblable au vinaigre ; il conservait les cornichons.

Radio-Programmes

Vendredi 6 mars. — 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 13 h. Le billet de midi. 13 h. 03 Gramo-concert. 16 h. 30 Emission commune. 18 h. Risques peu connus du travail agricole. 18 h. 20 Quelques disques. 18 h. 40 Communiqué de l'O. N. S. T. et prévisions sportives de la semaine. 19 h. 05 Quelques disques. 19 h. 15 La semaine au Palais fédéral. 19 h. 30 Quelques disques. 19 h. 35 Les cinq minutes du football suisse. 19 h. 40 Radio-chronique. 19 h. 55 Le bulletin financier de la semaine. 20 h. 10 Musique de danse. 20 h. 30 « En Gris Vert ». 21 h. 20 env. Dernières nouvelles. 21 h. 50 Soirée populaire.

La question d'âge dans les unions humaines, reste à l'état de problème imprécis :

On a longtemps, à cet encontre,
Vanté le pour, vanté le contre,
Et rien encor' n'est résolu.
Mais un avis que je crois sage,
Que personne n'a combattu,
C'est qu'il vaut mieux pour son usage,
Se méfier de l'impromptu.

Th.

« Je me rallie »

Un des plus grands savants du monde, Charles Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur à Tunis, vient de mourir. Dans une lettre émouvante adressée à M. Léon Daudet, à l'heure où il ne pouvait plus avoir aucune illusion sur le danger qui le menaçait, il a écrit, qu'avant de mourir, il aurait voulu achever un livre où il devait montrer l'incapacité de la raison à expliquer les faits biologiques et en particulier, ceux qui ont trait à la genèse des êtres vivants, et il ajoutait : « puisque la raison humaine est incapable, inutile d'aller chercher d'autre explication que la traditionnelle ; d'où retour à la religion catholique, apostolique et romaine ». Enfin, courageusement il concluait : « Je me rallie ».

« Je me rallie » ! Depuis quarante ans, combien de fois n'avons-nous pas entendu le même cri et de la bouche de ceux dont si souvent on avait invoqué le témoignage contre la religion. Pour ne parler que de ceux que nous avons connus, ou côtoyés, nous avons vu successivement revenir à la religion François Coppée, Huysmans, Bourget, Brunetière, Jules Lemaître, Emile Faguet, Ernest Lavisse, Gabrielle Sand, d'autres qui sont encore vivants et que nous ne nommerons pas.

Les catholiques cependant en s'associant au juste hommage rendu par M. Léon Daudet à Charles Nicolle, regretteront que celui-ci ait pu diminuer son adhésion à l'Eglise par deux phrases de polémique inutile où il parle des excès et des ridicules de l'Autorité.

Nous voudrions pouvoir les effacer pour laisser à Charles Nicolle tout le bénéfice de son témoignage et à l'émouvant article de M. Léon Daudet toute sa signification.

A.

LES ÉVÉNEMENTS

Comment les belligérants répondront-ils aux avances de paix ?

Rickett serait-il intermédiaire ?

Comment l'Italie et l'Ethiopie répondront-elles à l'appel du Comité des Treize en faveur de la cessation des hostilités ?

Pour le Négus, pas de doute. Il acceptera la proposition, trop heureux si elle pouvait lui éviter de ployer davantage sous le vent de la défaite.

Mais le « Duce » ?

Quoique victorieuse, il semble que l'Italie ait le plus grand intérêt à traiter ; ses derniers succès sont satisfaisants pour son amour-propre et cette longue et difficile campagne peut à chaque instant réserver des surprises. Tant de facteurs, par ailleurs, jouent dans cette malheureuse affaire, les intérêts purement italo-abyssins, sont enchevêtrés dans un tel réseau de complications internationales que personne ne peut être sûr que la raison l'emportera sur la tactique, voire sur le jeu... Pourtant, cela va de soi, la raison serait que l'on s'acheminât de tous côtés, enfin vers la liquidation honorable de ce conflit qui pèse d'un tel poids sur tout le monde et qui paralyse l'Europe.

Les informations reçues de Rome font heureusement envisager d'une façon plus optimiste qu'au premier moment le résultat éventuel de l'initiative prise par le Comité des Treize.

La presse et l'opinion tiennent cette fois largement compte des efforts tentés par le gouvernement français pour éviter le maximum de tension entre l'Italie et Genève.

La thèse italienne reste que le gouvernement de Rome n'a nullement rejeté les propositions Laval-Hoare, et qu'il formula seulement des réserves préliminaires. On estime théoriquement possible l'ouverture d'une conversation, qui deviendrait fructueuse si les victoires italiennes étaient envisagées dans un esprit de haute considération. Il est à prévoir que l'Italie demanderait que les conditions de décembre soient modifiées : géographiquement, de façon à établir la liaison des deux colonies ; juridiquement, en vue d'un contrôle italien plus indépendant de la S. d. N. et que l'on tienne compte :

1) de l'hypothèque que l'Italie détient déjà sur l'Ethiopie par les accords de 1906 ;

2) de son droit à l'expansion reconnu par les autres puissances ;

3) du rapport Massey qui a prouvé que les intérêts britanniques ne sont pas menacés et que pour toutes les puissances, ayant des intérêts en Afrique orientale, le voisinage de l'Italie est préférable à celui de l'Ethiopie.

Il est possible de trouver une formule accordant à l'Italie le contrôle sur l'Ethiopie et contenant un droit de mandat ou de protectorat.

Une formule semblable estime-t-on à Rome, pourrait concilier le prestige de la S. d. N. avec l'intérêt italien.

Par ailleurs, les allées et venues du grand financier Rickett attirent l'attention des gouvernements.

Après avoir été reçu par M. Mussolini, Rickett serait sur le point de partir pour l'Ethiopie, afin d'y soumettre au Négus les bases d'un règlement du conflit italo-éthiopien.

Ce règlement, poursuit le « Daily Express » est l'œuvre de M. Rickett lui-même. Il l'a soumis à M. Mussolini qui lui a fait part de ses appréciations. Lundi, il a eu de longues conversations avec M. Alfieri, sous-secrétaire d'Etat à la Propagande.

Ces conversations, de même que celles entre M. Rickett et le Duce, ont eu lieu absolument à huis clos.

Il se pourrait, ajoute le « Daily Express » que M. Rickett apportât au Négus, outre le projet de règlement, un message personnel de M. Mussolini.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Deux cadavres dans une camionnette

Dans une camionnette arrêtée sur la route de Saint-Laurent-sur-Gorre, à St-Junien, près Limoges (France), on a découvert deux cadavres, ceux de M. Martial Fredon, 49 ans, marchand de vin à Saint-Junien, et d'un de ses voisins, âgé de 80 ans.

Les deux hommes avaient été tués à coups de revolver.

Le vol est le mobile du crime.

Le Parquet et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux et, des premiers résultats de l'enquête, il semble résulter que les deux malheureuses victimes auraient été assassinées par un individu en compagnie duquel elles auraient été vues la veille au soir.

Il s'agit d'un nommé Dardillat, 26 ans, débitant à Saint-Auvent, avec lequel les deux automobilistes entrèrent dans un débit.

Il prit place, croit-on, avec eux dans la camionnette.

C'est un dangereux repris de justice qui devait aujourd'hui régler une somme importante à Limoges.

Dardillat a été arrêté ce matin. Il nie être l'auteur du double crime. Sa femme est gardée à vue.

Le montant du vol s'élèverait à cinq mille francs dérobés dans la sacoche de M. Fredon.

Le mort-vivant

Maurice Huré, âgé de 45 ans, originaire du Havre, comptable, demeurant à Aulnay-sous-Bois, fut, à la suite de circonstances qu'il a été difficile d'établir, déclaré mort pour la France, en septembre 1920. Cette mention ne l'effrayait nullement, car il pensait ainsi être à tout jamais à l'abri des investigations de l'autorité militaire.

Or, ayant causé un grave accident d'automobile, Huré fut condamné par le tribunal de Beauvais, puis par la Cour d'ap-

pel d'Amiens, le 25 octobre 1934, à 3 mois de prison et 500 francs d'amende, pour blessures involontaires et délit de fuite.

Frappé par la similitude des nom, prénoms et âge du condamné avec ceux de celui qui avait été déclaré mort pour la France, le bureau de recrutement du Havre fit savoir qu'un nommé Huré, mobilisé en 1914, au 129me régiment d'infanterie, avait été porté disparu le 18 septembre 1914, à la Verrerie (Marne). On ouvrit une enquête qui aboutit, le 21 juin 1935, à un jugement par lequel le tribunal du Havre avait établi l'existence de Maurice Huré.

On apprit que Huré, caporal brancardier, tomba dans un trou d'obus, à Fauberchies, en août 1914, et se blessa au genou. Il fut évacué, passé devant une commission de réforme qui le maintint dans le service armé en lui accordant une convalescence de trois mois. Le 17 janvier 1915, Huré fut dirigé sur le centre de convalescence de Clignancourt. A l'expiration de son congé, le 1er avril 1915, il devait rejoindre son régiment. On ne l'y revit plus et il passa toute la guerre sans être inquiété.

Huré a comparu aujourd'hui devant le tribunal militaire. Bénéficiant du doute, il a été acquitté.

Graves scènes de désordre en Espagne

Les élections qui ont donné aux gauches coalisées une faible majorité sont à peine terminées que l'on enregistre un peu partout de nombreux attentats contre les biens et les personnes, en Espagne.

Des scènes renouvelées d'Oviedo se sont notamment déroulées à Torrevieja, près d'Alicante, où un groupe d'extrémistes, pour fêter la victoire électorale, a d'abord mis le feu à l'église paroissiale. Une seconde église a été ensuite incendiée. La force publique n'osant barrer la route aux manifestants, ceux-ci ont poursuivi impunément leur œuvre. Ils ont incendié tour à tour l'édifice du tribunal municipal, deux hôtels de voyageurs et quatre maisons particulières, dont les propriétaires font partie d'organisations politiques de droite, et enfin le Cercle des agriculteurs.

La censure, qui s'exerce toujours sévèrement sur les nouvelles venant de province, ne permet pas de connaître de plus amples détails. Pour la même raison, on ignore s'il y a des victimes.

Le danger de guerre d'après... Staline

Les journaux de Moscou publient le compte-rendu d'une interview accordée par Staline à un journaliste américain.

Questionné sur l'attitude que l'U. R. S. S. adopterait au cas où le Japon déciderait une attaque sérieuse contre la République populaire mongole, Staline a répondu : « Dans ce cas la Russie soviétique devrait venir en aide à la République mongole. Stomanjakow qui assume l'intérim du commissariat des affaires étrangères en l'absence de Litvinoff, a déjà fait une telle déclaration à l'ambassadeur du Japon. »

Staline a poursuivi : « Les Japonais continuent à rassembler des troupes à la frontière de la République mongole. Toutefois aucune nouvelle tentative d'incident de frontière n'a été constatée ces derniers temps. »

Et si une guerre éclatait, a demandé l'Américain, dans quel continent se produirait-elle ?

Staline a répondu :

« A mon avis il y a deux foyers de guerre. L'un en Extrême-Orient dans la zone japonaise. Je pense en disant cela à de nombreuses déclarations menaçantes d'officiers japonais. L'autre foyer est dans la zone de l'Allemagne. Comparé à ces deux foyers de guerre le conflit italo-éthiopien est un épisode. Pour l'heure le danger le plus réel est dans la zone japonaise. »

Inondations désastreuses

On mande de Cattowicz, Pologne, que dans la voïvodie de Kielce, les amas de glace sur la Vistule ont pris de telles proportions que des mesures de protection considérables ont dû être prises. Près de Solec, un amas de glace d'environ cinq kilomètres de long s'est formé. Les eaux stagnent et commencent à submerger les digues. Sept villages sont inondés et ont dû être évacués par la population.

La situation devenant toujours plus menaçante et les explosions provoquées pour dégager la rivière n'ayant rien donné, une escadrille de huit avions de bombardement a été envoyée sur place. Pendant le bombardement, la population a été éloignée de la zone dangereuse. Malgré de multiples bombardements, seuls quelques morceaux de glace se sont détachés de la masse. Les pionniers et les sapeurs durent être mis sur pied.

D'énormes charges d'explosifs ont enfin causé la débâcle des glaces, l'eau recommença à couler et la population a pu regagner les villages.

M. Irota appelé

M. Irota, ministre des affaires étrangères du Japon a été chargé de former le nouveau cabinet.

Une ville en flammes

Un grand incendie ravage la ville de Castro, située sur l'île de Chileo. Maintenant, quatre mille personnes sont déjà sans abri. Les dégâts s'élèvent actuellement à plusieurs millions de pesos. Les secours urgents ont été envoyés des villes voisines.

NOUVELLES SUISSES

L'escroquerie au mariage

Il y a quelque temps le nommé Willy Feldmann, directeur d'une agence matrimoniale, était arrêté à Genève pour avoir fait paraître, dans des journaux de Zurich notamment, un certain nombre d'annonces de mariages émanant de personnes imaginaires. Feldmann demandait à ceux qui répondaient à ces annonces de lui avancer de petites sommes. Par la suite il informait ses correspondants qu'ils n'étaient pas agréés.

L'escroc fut libéré sous caution après quelques jours de détention, mais à peine sorti de prison il recommença son manège et des plaintes furent formulées au Parquet. C'est pourquoi le juge d'instruction l'a fait incarcérer à nouveau mercredi.

Prochains procès

Le président du Tribunal de la Sarine, qui est en même temps président de la Cour d'assises du deuxième ressort de Fribourg, vient de fixer au mercredi 18 mars les débats de la Cour d'assises chargée de juger le cas de la nommée Thérèse Rey qui, le 31 décembre 1935, incendia la maison qu'elle habitait avec son beau-père à Bollion (Broye). L'immeuble, qui fut complètement détruit, ainsi que le mobilier et les accessoires, était taxé 7000 francs. La défense sera assumée par Me Jean Bourgknecht, avocat à Fribourg ; le ministère public sera représenté par M. Roger Pochon, substitut.

C'est quelques jours après qu'il sera procédé au jugement d'Alfred Chuard, l'empoisonneur de Montet, qui vient de rentrer dans les prisons d'Estavayer après avoir subi un temps d'observation auprès des psychiâtres de l'hospice d'aliénés de Marsens.

A propos de colonisation

La commission de quatre personnes qui, avec l'appui de la Confédération, s'était embarquée au début d'octobre pour l'Amérique du Sud en vue d'y étudier les possibilités d'établissement qui s'offrent aux colons suisses, est de retour au pays depuis fin février ; elle a visité le Sud du Brésil, l'Argentine et le Paraguay.

Un de nos confrères alémanniques apprend que ce voyage d'études a prouvé que des colons isolés, disposant des moyens nécessaires, peuvent se fixer partout où existent déjà des colonies. La commission juge également possible l'établissement, dans certaines régions, de groupes de 10 à 30 familles ; elle a étudié, enfin, les possibilités d'installation de groupes plus importants, pourvus des installations nécessaires à la transformation industrielle des produits du sol. (« Neue Zürcher Zeitung »).

Gare aux « grenouilles » !

Pendant le carnaval de cette année, à Zurich, un nombre considérable de « grenouilles » ont été lancées, causant plusieurs accidents. C'est ainsi que pendant la nuit de dimanche à lundi la clinique ophtalmologique a soigné cinq personnes grièvement atteintes aux yeux par des « grenouilles ». Un garçon a perdu un œil, un autre a les deux yeux en danger, un étudiant a été grièvement atteint. Cinq jeunes garçons, dont un est âgé de 5 ans, ont été dangereusement blessés aux yeux.

Le problème de l'alcool

Les commissions de l'alcool du Conseil national et du Conseil des Etats, réunies en commun à Romanshorn, vu la nécessité urgente de trouver une solution pour l'utilisation des grands stocks d'alcool de fruits, se sont prononcées en principe pour l'adjonction d'alcool rectifié à la benzine.

NOUVELLES LOCALES

Les ventes forcées

On nous écrit :

La discussion sur les ventes immobilières effectuées par les Offices de Poursuites continue dans les journaux. Je le regrette, mais je ne puis pas partager l'opinion de gens qui réclament une salle officielle pour ces ventes où seraient transportés les meubles des pauvres gens.

Il est possible que ce soit plus commerçant. Encore, je n'en suis pas très sûr. Je connais, dans les villes, des ventes qui, à la suite de circonstances de temps, n'ont rien donné du tout.

Puis, au-dessus du commerce, il y a le cœur et la charité qui doivent entrer en ligne de compte. Avec une salle de vente officielle, c'est l'étalage de toute la misère des pauvres gens, leur humiliation gratuite, alors que, dans le mi-privé des bureaux des Offices des Poursuites, la plupart des personnes d'une localité ignorent la provenance des meubles.

A notre époque, il serait de la dernière imprudence d'aigrir encore le caractère des citoyens qui souffrent dans leur honneur et souvent dans leur vie.

Je ne parle pas des frais de transport et autres. Chacun peut les apprécier à quelques francs près.

L'esprit de la loi, car, enfin, il faut voir l'esprit et non la lettre, veut que les tenanciers des Offices de Poursuites s'inspirent de ces principes. La plupart s'y conforment, et nous voyons souvent des débiteurs qui viennent s'acquitter de leurs dettes quelques minutes avant les enchères.

Tenons-nous-en à cette procédure.

X.

Première messe

Le Rd Père Gilbert Michaud, de l'Ordre des Capucins, célébrera sa première messe solennelle le 19 avril prochain à Bovernier. Nos vœux au primiciant et nos compliments à sa digne famille.

Incendie à St-Gingolph

On nous écrit :

Un incendie, qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses, a éclaté dans la nuit de mardi à mercredi vers 1 heure, alors qu'une violente « vaudaire » soufflait.

Sept minutes après l'alarme, 320 mètres de courses étaient placés et 5 lances fonctionnaient à plein rendement. Le sinistre a été ainsi localisé.

Grâce à la nouvelle installation d'hydrantes qui répond à toutes les exigences et qui est maintenant une des meilleures du canton, grâce au nouveau matériel du corps de sapeurs, et à l'amenée d'eau de « Clarmone » de grosses pertes ont pu être évitées, car avec les anciennes installations et l'ancienne pression d'eau une partie du village aurait certainement flambé.

Nos félicitations vont à l'administration communale qui, par la compréhension unanime de son Conseil, a fait de grands sacrifices pour l'hygiène, le bien-être et la sécurité. Elles vont aussi au corps des sapeurs-pompiers qui a fait un travail très gros et très rapide sous l'experte direction de son commandant, M. Siméon Richon.

Un merci également aux sapeurs français qui ont prêté main-forte.

La tempête au Bouveret

Dans la nuit de mardi à mercredi, la vaudaire souffla en rafale. Elle causa de sérieux dégâts dans la région de Bouveret. Elle a soulevé et emporté d'une seule pièce le toit du bâtiment de la fabrique de chaux et ciments de Vernier, tout récemment construite. De nombreux immeubles ont également souffert.

Le triomphe des skieurs valaisans aux concours militaires nationaux à Davos

Samedi 29 février et dimanche 1er mars eurent lieu à Davos les courses militaires nationales de ski.

Elles débutèrent samedi par des concours d'estafettes, avec 6 relais de 30 km. environ, 1574 m. de montée et autant de descente.

Toutes les estafettes partirent simultanément sur le lac de Davos où l'on put assister à un démarrage foudroyant, dans lequel seule la technique s'imposait.

Après un km., trois coureurs réussirent à se détacher, dont un garde-frontière et le S.-M. Kalbermatten du Bat. 89. A l'occasion d'une forte et courte rampe, le Valaisan réussit à dépasser ses deux concurrents, qui le chassèrent avec ardeur.

Par son style et sa résistance, Kalbermatten réussit à faire lâcher prise à ses suiveurs qui essayèrent en vain de remonter le retard.

Au premier relais, la patrouille No 13 (du Haut-Valais) avait 3 min. d'avance sur les seconds(les gardes-frontières). Dès, lors, les Valaisans sentirent que la victoire n'était pas boudeuse, car le premier parcours en course de longueur devait être pour eux un point faible, puisque seule la technique pouvait s'imposer. Mais leur chef, le S.-M. Kalbermatten, prouva qu'en Valais aussi, on sait avoir de la technique.

Dès les relais de montée les Valaisans augmentèrent l'avance de 4 min. grâce au Cpl Bloetzer, aux autres frères Kalbermatten et aux Grichting.

Mais, chez les gardes-frontières, il y avait aussi des Valaisans, et pas des moindres ! Un de ceux-ci réussit, avec un Tessinois, à remonter le retard de la patrouille et à lui donner 3 minutes d'avance. Le 89 repartit aussitôt à l'attaque et diminua son retard.

Cependant le garde-frontières **Délèze est** arrivé au point culminant où il passe le témoin à son co-équipier Zurbriggen de Saas-Fee. Formidable descendeur, celui-ci se lance dans le vide de la piste standard du Parsenn, le dernier parcours. Mais déjà le Lt Hausen du 89 bondit à sa poursuite. Le garde-frontières fait une **chute épouvantable** ; la fixation d'un de ses skis est cisaillée par le choc contre un rocher, et le ski s'en va seul vers Davos.

Zurbriggen se relève et continue sur un seul ski, les deux jambes serrées l'une contre l'autre. Il descend en longs schuss coupés par des chutes inévitables. Le Lt Hausen surgit et le dépasse, souple, pour arriver au but avec une vitesse exagérée, sûre et souriante.

La déception se lit aussitôt sur les chefs des gardes-frontières qui avaient misé fort sur leurs équipes quasi professionnelles, et que l'ancien champion Bussmann avait spécialement entraînées durant trois semaines. Les Zurichois, les Lucernois, sont aussi fortement déçus, car l'avance des Valaisans devient toujours plus impressionnante. Par contre, les premiers coureurs de l'estafette du 89 font une autre figure, ainsi que les Valaisans qui sont là et qui ont hurlé «Hoch Wallis ! » et « Vive le Valais », accompagnés des romands et des étrangers.

Il se passe quelques minutes, et Zurbriggen arrive sur son seul ski. Léger et sûr, il fait un christiania, prend le dernier virage qui mène au but, impressionnant par sa stature et sa souplesse. Et c'est encore une victoire valaisanne !

Le concours de patrouilles, catégorie lourde de montagne, du dimanche, comportait un parcours de 25 km. en distance horizontale avec 1400 m. de montée (dont 1200 en une seule fois) et autant de descente. Les 8 premiers km., la piste serpentait dans la forêt du Dischmatal pour remonter au Col du Wolfgang et grimper ensuite par la Cabane du Parsenn à la Wasserscheide, d'où elle amorçait la traversée du Col du Strela et la descente sur Davos par la piste de bob.

Dès le début, la lutte fut très serrée entre les patrouilles des frères Ogi, celles des frères Kalbermatten, des gardes-frontières tessinois, des Oguey des Diablerets et la patrouille du bat de mont. 11 conduite par le fus. Frasserens. Celle-ci, composée des Frasserens, Gay-Crosier L., de Trient, Michelet A. et Délèze S., de Nendaz, après avoir pris une très forte avance sur la première moitié du parcours jusqu'à la montée du Parsenn, ne put soutenir par la suite, l'assaut des colosses Ogi et Kalbermatten qui avaient eu la prudence de déjeuner immédiatement avant de départ et de regraisser leurs skis au pied de la montée décisive, ce que les Bas-Valaisans avaient négligé de faire, ayant suivi l'ordre du jour fixant le repas du matin à 4 h., soit 2 heures et demie avant le départ. Nos Bas-Valaisans firent une excellente course, terminèrent encore frais et n'ont que 19 minutes de retard sur les premiers. Les Ogi de Kandersteg ont fait une course splendide, mais ont dû se dépenser à fond pour battre les Haut-Valaisans déjà fatigués par les courses d'estafettes de la veille. La patrouille du 89 descendit du Strela sur Davos sans chutes et sans freinage, en un seul schuss,

Êtes-vous déprimé... sans ressort ?

Mettez-vous au CAFE HAG

Café HAG décaféiné fr. 1.50 le paquet
Café SANKA-BRESIL décaféiné - un produit de la S. A. du Café HAG - 95 cts. le paquet.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE 4

L'amour qui sépare

— Les tigres ne sont pas des voleurs, répondit ce dernier ; ce sont les ravisseurs d'une chose bien plus précieuse que n'importe quel objet de valeur, la seule qui compte : la vie ! J'avais, cependant, prévenu Lord Bellington du danger de sa témérité ; mais, il croyait en sa chance et a osé tenter le destin.

Le sous-lieutenant continua son inspection.

— Mon capitaine, dit-il, voici le manteau de voyage de Lady Bellington et, dans l'une de ses poches, des cartes postales de Srinagar. Elles sont écrites et adressées, ajouta-t-il après les avoir examinées de plus près. Pourquoi Lady Bellington ne les a-t-elles pas mises à la poste ?

— Un oubli, Willy, que Lady Bellington pensait pouvoir réparer, facilement, en retournant au Cachemire, puisque telle était, m'a-t-elle dit, son intention.

Il réfléchit un instant puis conclut :

— Cette abstention nous est favorable car nous avons ainsi les noms, et adresses de ceux qu'aimait Lady Bellington et nous pourrons, hélas ! les prévenir de l'affreux dénouement de son voyage. Quant à la famille de mon ami je la connais bien. Lady Brown, sa sœur, va être plongée dans la désolation ! Depuis peu, elle a marié sa fille aînée : triste lendemain de fête ! Mais, j'y pense, l'union d'Edgar Bellington doit être plus, récente encore que celle de sa nièce ! Je n'en ai pas été prévenu.. Probablement, parce qu'il avait conçu le projet de venir jusqu'ici où il comptait m'en faire la surprise ! Son bonheur fut éphémère !

Se remémorant l'horrible spectacle du matin, il ajouta :

— Comme ils ont dû souffrir !... L'effroi, d'abord, préludant par une douleur morale au déchirement physique qui leur a coûté la vie !

Le sous-lieutenant continuant ses recherches, venait de trouver un paquet qu'il défaisait avec soin.

— Mon capitaine, dit-il, en découvrant le contenu, vous reconnaissez la coupe d'argent dont Lady Bellington nous fit admirer les ciselures : « Souvenir de la Vallée Heureuse », expliquait-elle. Pauvre Lady Bellington, si jeune ! si belle !

Le capitaine Smithsey s'approcha et les deux hommes regardèrent le bibelot acheté par la voyageuse au bazar de Srinagar :

Il leur apparaissait, aujourd'hui, comme ennuagé de deuil, alors que, peu de jours auparavant ils l'avaient vu entouré d'espérance. Les objets, inanimés se présentent à nous sous leur forme réelle mais nos pensées, les transforment à leur gré.

Le capitaine jugeant que leurs investigations étaient, maintenant, terminées, dit à son sous-lieutenant :

— Willy, remettez tous les objets à la place où vous les avez trouvés à l'exception des cartes postales qui nous seront d'une grande utilité, et allons déjeuner.

Après le repas qui fut, pour les deux officiers, presque silencieux et dépourvu d'appétit, ils se séparèrent, non sans que Smithsey eût donné l'ordre à son subordonné de le rejoindre après la sieste.

Brisé par la fatigue et l'émotion, Willy Honald ne tarda pas à s'endormir d'un lourd sommeil l'isolant si complètement de sa vie actuelle qu'il eut, à son réveil, une grande difficulté à se situer.

Quand il se souvint, ce fut pour mettre hâtivement de l'ordre dans sa toilette, afin de ne pas être en retard au rendez-vous donné par son capitaine.

Il tâta sa poche : les cartes y étaient toujours. Rassuré, il se dirigea vers le bureau du capitaine Smithsey.

Ce dernier n'avait pas fermé l'œil : aussitôt qu'il s'assoupissait des cauchemars l'encerclaient, plus affreux, si possible, que la réalité ; ils lui procuraient un étouffement douloureux, suivi du sursaut du réveil. Mais grâce à sa maîtrise sur lui-même, il n'en parut rien au sous-lieutenant Honald, quand celui-ci pénétra dans la pièce où l'attendait son supérieur.

— C'est vous, Willy, dit-il en redressant la tête ; asseyez-vous. Je viens de terminer ma lettre à Lady Brown. Maintenant, nous allons mettre sous la même enveloppe, les cartes de Lady Bellington et l'annonce du terrible accident qui fit succomber les voyageurs. Lisez-moi d'abord ce que contiennent ces courtes missives.

Le sous-lieutenant commença :

« M. et Mme Antoine Roisel, 27, rue de la Villette, Paris (France). Nos bons souvenirs. Pour oncle Antoine et tante Juliette, les meilleurs baisers de leur presque fille ».

Il passa à la deuxième :

— C'est la même adresse, constata-t-il étonné, puis il lut :

« Ma chère maman, je pense bien souvent à toi et je me soucie de ta tranquillité, malgré mon bonheur. Edgar se joint à moi pour te dire nos sentiments affectueux. Je t'embrasse bien fort, ma si chère maman. »

La troisième suivit : « Mme Tallot ».

— Et toujours le 27 de la rue de la Villette, remarqua le sous-lieutenant de plus, en plus surpris : mais parce que le capitaine ne faisait à ce sujet aucune réflexion, il reprit sa lecture :

« Amitiés sincères pour vous, deux et pour vous, ma chère Germaine, un bon baiser ».

La quatrième différait : c'était celle destinée au directeur d'une maison de couture

(La suite en quatrième page.)

PREMIER VOTE SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE EN FRANCE

M. Motta et l'embargo sur le pétrole

Suppression de la manifestation en faveur de Choux

comme quatre bombes, liées à la même trajectoire. Tous les spectateurs, connaisseurs s'il en est, furent sidérés et ne ménagèrent pas leurs applaudissements. Ces patrouilleurs arrivèrent au but sans trace de fatigue ; et, sans l'effort du samedi, ils auraient largement comblé les quelques minutes de retard sur la première patrouille.

Classement : 1. Bat. J. Mont. 10, frères Ogi, 2 h. 59 min. ; 2. Bat. I. Mont. 89, Kalbermatten, 3 h. 02' ; 3. Gardes-front. IV, Mazzolini, 3 h. 03' ; 4. Bat. I. Mont. 8, app. Oguey, 3 h. 05' ; 12. Bat. I. Mont. 11, fus. Frasserens, 3 h. 19 min. ; 14. Bat. I. mont. 89, fus. Grichting, 3 h. 24' ; 16. Cp. VI/89, Feldw. Hutter, 3 h. 31' ; 21. Bat. Car. Mont. 1, App. Pernet, 3 h. 38 minutes, sur 87 patrouilles qui ont pris le départ.

Tous ces temps sont encore dans la marge des meilleurs temps qu'ont effectués les premières patrouilles de catégorie légère qui n'avaient que 18 km. avec 700 m. de montée. On voit par là de quelle classe et de quelle force sont les patrouilles de montagne qui se sont alignées dans cette joute formidable.

—o—

M. Flandin à Crans

—o—

M. et Mme Flandin et leurs deux filles sont descendus à l'Hôtel Royal de Crans sur Montana. Ils se déclarent enchantés du climat et du panorama. Mlles Flandin se trouvaient déjà en séjour dans la station depuis plus d'une semaine.

M. Flandin n'aura fait qu'une apparition à Crans. Aujourd'hui même il a regagné Paris.

—o—

Conférence de M. Henri Berra

Notre compatriote, député à Genève, M. Henri Berra, donnera une conférence au **Bouveret,** samedi 7 mars à 20 heures et dimanche 8 mars à **Fully,** à la sortie des offices.

—o—

Une date à retenir

Les amis de la Stéphania de Granges apprendront avec plaisir qu'elle a été chargée de l'organisation du festival des fanfares de la Fédération du Valais Central. Cette manifestation aura lieu le 3 mai 1936. Les divers comités sont constitués et travaillent avec courage pour la réussite de la fête. La population toute entière s'est mise avec joie à la disposition du Comité d'organisation, afin que chacun emporte de cette belle journée un excellent souvenir.

Que tous ceux qui s'intéressent à l'art musical réservent d'ores et déjà leur journée du 3 mai et se donnent rendez-vous à Granges pour apporter à la Société organisatrice leur appui moral et financier.

Le Comité de presse.

—o—

Le court-noué des vignes

Chaque année apparaît par ci, par là, la maladie que nous appelons **le court-noué ou l'Acariose de la vigne.** On remarque les plants atteints de cette maladie au printemps par leur végétation chétive, les entre-nœuds, restent courts, les feuilles demeurent petites ou ne se développent pas du tout, les jeunes grappes tombent. La maladie est plus facilement reconnaissable sur les premières, feuilles dont la végétation est irrégulière. Elles sont frisottées, plissées, d'une façon assez caractéristique. Si l'on ne lutte pas, contre cette maladie, le plant qui est atteint de cette maladie en meurt au bout de quelques années.

Le court-noué est provoqué par un petit **acare** qui est pour ainsi dire invisible à **l'œil nu** et qui nuit à la plante en extrayant la sève des feuilles. Cet insecte a été découvert par le savant suisse bien connu : Muller-Thurgau, à Waedenswil.

L'acare qui détermine le court-noué passe l'hiver à la base des plants, de préférence sous l'écorce à la jointure de l'ancien bois et du nouveau. On le rencontre également sous l'écaille des bourgeons qui s'y trouvent. Au printemps, l'acare quitte sa demeure pour habiter les jeunes pousses ou feuilles, se multiplie et commence à nuire aux cultures. Non seulement les vieilles vignes mais également les jeunes vignes de 1 à 3 ans, ainsi que les vignes greffées sont exposées à cette maladie. Les dégâts sont parfois importants.

Pour lutter efficacement contre le court-noué, il faut avoir recours à de bons sulfatages ou au badigeonnage des plants au **polysulfite 3 %** ou à la **bouillie sulfocalcique 10 %** avant le départ de la végétation, immédiatement après la taille. Les sulfatages sont préférables parce qu'ils peuvent être exécutés plus rapidement et plus minutieusement.

Station cantonale d'entomologie appliquée : Châteauneuf.
Dr Leuzinger.

—o—

LAVEY. — Soirée musicale et littéraire. — Corr.) — Le Chœur d'Hommes de notre localité, qui a remporté à Vevey un premier laurier dans sa division, est prêt à affronter les feux de la rampe le samedi 7 mars. Rien n'a été négligé pour contenter chacun. Pour cette occasion, un chœur mixte a été formé afin de donner à cette soirée, par la grâce féminine, une note plus charmante encore. Les acteurs et actrices des deux comédies sont à la brèche depuis quelques semaines et feront tout pour faire passer d'agréables instants à leur auditoire. Somme toute belle manifestation en perspective et... à samedi soir, 8 h. 30, à la Halle de Gymnastique de Lavey.

Comment se développe le goût du café

Nous apprécions tous le parfum exquis et le goût délicat d'une tasse de bon café. Beaucoup de personnes, se sont certainement déjà demandé à quelles substances contenues dans le café est due cette agréable impression.

En réalité, il n'est pas encore possible aujourd'hui de fournir à cette question une réponse complète. Nous savons que les essences aromatiques, dites, caféones, deviennent, sous l'influence de la torréfaction des grains, les substances actives produisant la saveur du café et la sensation de bien-être consécutive à son absorption. Mais si l'on désigne la caféone comme facteur du goût et de l'arome du café, on en vient aussitôt à se demander : qu'est-ce que la caféone ? De quoi se compose-t-elle ?

A cette question, il est difficile de répondre. Ce que nous savons aujourd'hui, c'est simplement qu'un grand nombre de substances chimiques contribuent à former la portion qui produit le goût et l'arome, mais nous n'en connaissons qu'une quarantaine, tandis, qu'un certain nombre ne sont pas encore exactement découvertes. C'est pourquoi la chimie n'est pas encore parvenue à reproduire artificiellement l'arome du café.

Mais un fait est cependant définitivement établi : c'est que la caféine, redoutée à juste titre par beaucoup, n'a rien de commun avec le goût et l'arome du café ; la caféine n'est nullement le vecteur de ces propriétés. La preuve en est fournie par le café Haag, débarrassé de sa caféine par un procédé perfectionné ; il possède toutes les agréables qualités du café sans les effets nocifs de la caféine. C'est pourquoi il est recommandé par des milliers de médecins, et employé par tous, ceux qui, dans l'intérêt de leur santé, veulent éviter les effets excitants de la caféine, mais ne veulent cependant pas renoncer à savourer un excellent café.

LES SPORTS

FOOTBALL

—o—

Le Championnat suisse

Intéressante journée sera celle de dimanche en **Ligue Nationale.** En matchs vedettes, notons Young Fellows-Servette et Berne-Grasshoppers, nous croyons à deux petites victoires des clubs visités. Lugano doit avoir raison de Young Boys, de nouveau en baisse de forme. Aarau n'a pas de bien grandes chances en face de Bienne. Nordstern recevra St-Gall qui devra probablement s'incliner. Chaux-de-Fonds enfin mettra tout en œuvre pour triompher de Locarno et lui céder du même coup sa peu enviable place.

En **Première Ligue,** Monthey se rendra à Granges avec peu de chances, de succès; Carouge recevra Olten et réussira peut-être un match nul ; Fribourg ne pourra guère faire mieux que bien résister au F. C. Soleure ; Porrentruy rendra certainement au Racing la « piquette » de 7 à 1 qu'il lui avait infligée au premier tour ; Urania aura la visite de Cantonal qui gagnera ; enfin, grande rencontre sur la riviera vaudoise, Vevey-Montreux, les jaune-et-bleu partent favoris.

En **Deuxième Ligue,** le classique et fameux Sion-Sierre ; cette fois les Sédunois auront la cote pour eux ; en outre Stade Lausanne-La Tour.

En **Troisième Ligue,** Montreux II-Chippis (ce match ne se jouera pas, les Vaudois ayant donné match gagné à nos compatriotes, 3 à 0).

En Quatrième Ligue : St-Maurice-Saxon; Vernayaz-Martigny II.

Juniors : Sion-Sierre.

Le championnat valaisan

Série A : Challais-Chippis.
Série B : Sierre II-Grimisuat ; Viège-Eyholz ; Martigny III-Ardon.
Série C : Sierre III-Grimisuat II ; Granges II-Chalais II.
Juniors : Martigny I-Monthey.

Le Championnat Vaudois

Au Parc des Sports de St-Maurice, Bex I recevra Montreux III à 13 h. 15 ; à 15 h. : St-Maurice I-Saxon I pour le championnat suisse. Deux matchs, à voir ?

—o—

Le concours de ski de Salvan (Coupe des Alpes)

On nous écrit :

Dimanche a eu lieu, pour la 3me année, la compétition annuelle de descente qu'organise le « Ski-Club » de Salvan, réservée à ses membres.

Le départ était fixé à quelques centaines de mètres du pied de la chaîne du Luisin, et l'arrivée, aux Mayens de Planajeur, par un « schuss » très rapide au dessous de la Creusaz, avec une différence de dénivellement de 600 mètres environ.

Favorisé par un temps idéal, ce concours a été des plus réussi. Le jeune Louis Gay, par son audace, réalisa un temps merveilleux, remportant ainsi l'épreuve à près d'une minute sur son rival G. Coquoz.

Un merci spécial à M. Fournier pour sa bonne réception, ainsi qu'à MM. Revaz et Delez pour le chronométrage de l'épreuve.

La distribution des prix a été faite au Café des Alpes, où tous nos coureurs, malgré les quelques bonnes éraflures, trinquèrent le verre de l'amitié à la santé de l'ami Louis !

Voici les principaux résultats :

Seniors 1) Louis Gay, 6' 12" (gagne la coupe pour une année) ; 2) Georges Coquoz, 7' 05" ; 3) Ellie Coquoz, 7' 36" ; 4) Fernand Fournier ; 5) Henri Gross.

Juniors : 1) Lucien Gross, 8' 35" ; 2) Roger Fleutry ; 3) Alexis Gross ; 4) Roger Fournier ; 5) Aimé Lonfat.

Notre Service télégraphique et téléphonique

La réforme électorale en France

—o—

PARIS, 5 mars. (Havas). — Dans une séance tenue ce matin la Chambre française a poursuivi la discussion du projet de loi tendant à la réforme électorale.

M. Malingre, rapporteur, a rappelé les conditions dans lesquelles s'est engagé le débat sur la réforme électorale et comment la commission a été appelée successivement à rapporter devant la Chambre les propositions de MM. Bracke et Richard. Il rappela également comment le projet de M. Richard fut renvoyé à la Commission qui écarta successivement diverses propositions pour adopter finalement celle de M. Denais qui prévoit le scrutin uninominal à un tour dens le cadre de l'arrondissement. Ce que la Commission ne veut pas, a ajouté M. Malingre, c'est de l'avoir fait travailler pour rien. Je vous demande donc d'adopter le texte qu'elle vous rapporte.

La question préalable est posée au nom du groupe socialiste.

Une longue discussion s'engage alors. Finalement la question préalable est votée par 304 voix contre 229.

—o—

La démocratie en Bulgarie

—o—

SOFIA, 5 mars. (Ag.) — Au cours des pourparlers qui viennent d'être repris entre les chefs des anciens partis politiques, le leader socialiste Pastoukhoff s'est montré partisan de remettre au roi une adresse demandant le rétablissement de la Constitution et du régime parlementaire. En outre, il a insisté à propos du rétablissement de la Constitution pour que tous les groupements politiques et le plus grand nombre de fractions de l'union agrarienne soient consultés ainsi que les représentants des classes ouvrières et intellectuelles.

Le chef socialiste avait été sondé par les représentants de l'ancien parti pour la formation du front populaire sur le modèle français. M. Pastoukhoff a approuvé cette initiative en faisant toutefois ressortir la nécessité d'élargir le front vers la droite en incorporant les partis qui sont pour la défense de la démocratie.

—o—

Le procès des banquiers bâlois au Trésor autrichien

—o—

VIENNE, 5 mars. (Ag.) — Le Tribunal fédéral civil autrichien a prononcé son jugement dans le procès intenté par l'Association suisse des banquiers, à Bâle, au Trésor autrichien. L'Association précitée demandait le paiement en dollars, basé sur le cours de 169 dollars pour 100 dollars de nominal de la tranche américaine de l'emprunt de la Société des Nations, vu la valeur supérieure du dollar or par rapport au dollar-papier.

Le tribunal a déclaré que le Trésor devait effectuer le paiement à New-York, auprès de la Banque Morgan et Cie, en dollars papier. La demande supplémentaire a été rejetée.

—o—

Le secrétaire général du Conseil d'administration des C. F. F.

BERNE, 5 mars. — Dans sa séance du 5 mars, le Conseil d'administration des C. F. F. a nommé M. Hess, docteur en droit, au poste de secrétaire général.

—o—

Mort de Jean-Bernard

PARIS, 5 mars. (Havas). — On annonce la mort du journaliste Jean-Bernard, collaborateur de nombreux journaux français, belges et suisses. Il avait été député pendant quelques années mais avait vite abandonné la politique pour se consacrer à son activité littéraire et journalistique.

Sciatique - Rhumatisme
guéris en dix jours

Vous pouvez vous guérir en faisant cuire un paquet de tisane Sidi, dans un litre d'eau, jusqu'à réduction de ¾ litre, et boire un verre chaque soir. Ecrivez à l'Herboristerie St-Jean. L. Beck, Grand St-Jean 20, Lausanne, qui vous enverra la cure complète pour 3 francs.

Les démarches de M. Motta à Genève

—o—

BERNE, 5 mars. (Ag.) — Le journal « Le Jour » de Paris a répandu la nouvelle que M. Motta, chef du département politique fédéral, aurait fait à Genève une pressante démarche auprès de plusieurs membres du Comité des 18 pour attirer leur attention sur les difficultés que pourrait faire naître en Suisse l'application de l'embargo sur le pétrole contre l'Italie qui entraînerait probablement l'abandon de la Société des Nations par cet Etat.

M. Motta autorise l'Agence télégraphique suisse à déclarer que cette nouvelle ne correspond pas entièrement à la réalité. Il n'a pas fait de démarches spéciales dans le sens indiqué. En revanche, il a eu des entretiens, notamment avec M. Flandin, ministre des affaires étrangères de France, au cours desquels il est bien évident qu'il a été question des risques que comportent la situation générale et la situation particulière de la Suisse.

—o—

Les pourparlers de paix

Le Négus a accepté

—o—

ADDIS-ABEBA, 5 mars. (Reuter). — L'empereur a accepté sans conditions l'appel que lui a adressé le comité des treize pour entrer en négociations de paix. La réponse de l'empereur est courte. Elle parviendra à Genève dans le courant de l'après-midi.

Bien que le Négus ait accepté la suggestion de l'organisme de Genève pour négocier la paix, on apprend que si le gouvernement italien s'efforce d'obtenir comme condition à un armistice qu'il n'y ait pas de renforcement des sanctions, l'empereur se refusera à négocier.

Les faits de guerre

DESSIE, 5 mars. (Reuter). — Un avion italien a bombardé jeudi matin une ambulance britannique à proximité de Quoram. L'appareil a jeté une quarantaine de bombes. Trois blessés qui étaient soignés dans l'ambulance ont été tués, quatre autres ont succombé plus tard à leurs blessures.

On mande d'Addis-Abeba à l'agence Reuter :

On croit savoir que trois tentes faisant partie de l'ambulance ont été complètement ou partiellement détruites.

L'une d'elles abritait la salle d'opérations. Plusieurs camions et une grosse quantité de produits pharmaceutiques ont été également détruits.

Les délégués du comité international de la Croix-Rouge, actuellement à Addis-Abeba, ont été avisés officiellement de ce bombardement.

ROME, 5 mars. (Ag.) — On mande de Djibouti au « Tevere » : On apprend de source abyssine que le Négus, parti de Dessié avec sa garde, a soutenu un combat avec les troupes italiennes au nord de Quoram. Les Abyssins, battus, ont subi de lourdes pertes. Les Ethiopiens ont été poursuivis par les avions dont le bombardement a été des plus efficace. Selon la même source, les Italiens seraient arrivés dans les environs de Quoram qu'ils menacent d'occuper.

—o—

La neige en Espagne

—o—

MADRID, 5 mars. (Havas). — La neige continue à tomber en abondance sur le nord de l'Espagne. Dans les provinces de Léon, Asturies, Avila, Zamora, Pampelune, de nombreux villages sont isolés. Deux machines qui tentaient de dégager la voie ferrée au col de Pajares, entre Oviédo et Léon sont restées bloquées dans la neige. Dans la province d'Avila, les loups ont fait leur apparition aux abords des villages.

—o—

Révolte de détenus

—o—

SHANGHAI, 5 mars. — Une révolte de détenus a éclaté dans les prisons de Kuan Yun dans la province de Kian Su. Après avoir maîtrisé les gardiens tous les prisonniers au nombre de 331 se sont évadés. La garde de la ville a ouvert le feu sur les fuyards en en tuant huit mais 216 sont parvenus à s'éloigner.

Quelques-uns ont été arrêtés.

Les cours tourmentés de M. Jèze

—o—

PARIS, 5 mars. (Havas). — Le cours du professeur Jèze a été de nouveau suspendu ce matin, des étudiants ayant empêché le professeur de parler. A l'arrivée du professeur Jèze, les cris de « Jèze, démission ! » retentirent, cependant que plusieurs étudiants de l'Union fédérale essayaient de contre-manifester. Une courte bousculade suivit au cours de laquelle les étudiants restés dans un couloir enfoncèrent une porte et pénétrèrent dans l'amphithéâtre. Le professeur Jèze regarda les étudiants les bras croisés et renonça de leur tenir tête. Il quitta la Faculté suivi de quelques policiers et sous les huées des manifestants. Trois minutes s'écoulèrent entre son arrivée et son départ. Dans la cour de la Faculté de droit, une rencontre eut lieu avec la police. Un étudiant de 3me année, secrétaire de M. Frot, a été malmené. La sortie dans les rues s'est effectuée sans incident sérieux.

« Paris-Soir » dit que dès que M. Jèze fut entré dans la salle où il devait faire son cours un projectile fut lancé du fond de la salle. Il vint s'écraser contre le mur de fond au-dessus de la tête de M. Jèze. C'était une petite bombe non plus de gaz lacrymogène, mais remplie d'un gaz suffocant. Une fumée étouffante remplit la salle en quelques secondes. La chaire du professeur de droit public était noyée dans un nuage épais et jaunâtre. L'atmosphère était à ce point irrespirable que les étudiants durent évacuer la salle en se faisant un masque protecteur de leur mouchoir.

—o—

Retour à la sagesse

—o—

GENEVE, 5 mars. (Ag.) — Le Conseil d'Etat du canton de Genève, dans une séance extraordinaire tenue jeudi, a décidé à l'unanimité d'interdire le cortège qui devait avoir lieu à l'occasion du retour à Genève de Paul Choux, rédacteur en chef du « Travail », récemment condamné par le tribunal de Police de Lausanne. La manifestation à la salle communale de Plainpalais demeure autorisée.

(Préalablement le Comité directeur du parti socialiste avait renoncé au cortège, afin d'éviter toute perturbation de l'ordre public et de se contenter de la réunion à la salle communale de Plainpalais).

Monsieur **François FELLAY,** de Michel, à Lourtier ; Madame et Monsieur **Jules RODUIT** et leurs enfants **Georges, Anna** et **René,** à Fully ; Madame et Monsieur **Maurice TROILLET,** à Lourtier ; Monsieur et Madame **Théophile FELLAY** et leur enfant **Emile** à Lourtier ; Monsieur et Madame **Albert FELLAY** et leurs enfants, **Denis, Noëllie** et **Willy,** à Lourtier ; Mademoiselle **Alice FELLAY,** à Lourtier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Anne-Marie FELLAY-FELLAY

Tertiaire de St-François

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Lourtier le 4 mars 1936 dans sa 71me année après une très courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Châble-Bagnes, le 7 mars, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Madame Veuve **Olive GAILLARD-DELALOYE,** à Ardon et famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.

†

La famille de Monsieur **Jean FORNAGE,** aux Neyres s. Monthey, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part à son grand deuil.

LAVEY - Halle de Gymnastique

Samedi 7 mars 1936
Bureau : 20 h., Rideau : 20 h. 30

Soirée littéraire et musicale

organisée par le « Chœur d'Hommes » de Lavey

BAL Après la soirée **BAL**

PRIX DES PLACES : Adultes Fr. 1.50, Enfants Fr. 1.—

8500 boîtes d'augmentation, ces 4 dernières années, c'est la meilleure preuve des résultats obtenus avec **la Phosfarine Pestalozzi,** l'aliment idéal des bébés dans les pouponnières, hôpitaux, sanatoria. Facilite la formation des os. C'est le déjeuner fortifiant des animés et de ceux qui digèrent mal. La gde boîte de 500 gr. Fr. **2.25** partout.

Varices ouvertes

DARTRES - ECZEMAS - COUPURES DEMANGEAISONS - CREVASSES - ERUPTIONS DE LA PEAU - BRULURES, etc.

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le merveilleux

Baume du Pèlerin

Boîtes Fr. 1.— Pot Fr. 2.25, toutes pharmacies

EXPOSITION

Vitrine du Magasin National (M. Girard)
Martigny

Voir les portraits (Huile, pastels et fusain) exécutés par la
Maison Peytrequin - Lausanne
Rue de la Paix 4
Sur demande le voyageur se rend à domicile

Cours officiels d'allemand
organisés par le Canton et la Ville de St-Gall à
l'institut pour Jeunes Gens
sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**
(anct. Institut Dr. Schmidt.)
L'unique école privée suisse avec cours off. d'allemand. Possibilité de suivre, a côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'École (Maturité, diplôme commercial). Juillet-Sept. Cours de vacances.
Direction: Dr. Lusser et Dr. Gademann.

Service de désinfection

Destruction complète des punaises.
Désinfection de literie et lingerie.
Solioz & Zufferey - Chippis - Tél. 51.180

On cherche

à Martigny, Sion et Ardon, un endroit bien situé pour y placer des affiches-réclame, grandeur 70/100 environ. Les propriétaires disposant d'emplacement ou d'immeuble pouvant s'y prêter sont priés de faire leurs offres détaillées par écrit sous chiffre P. 43-13 S. à Publicitas, Sion, en indiquant les prétentions.

Vaches

On demande à louer, pour l'été, pour bon petit alpage, sur Bourg-St-Pierre, quelques bonnes vaches laitières. Bons soins. Bonne rétribution.
S'adresser à L. Genoud, négt., Bourg-St-Pierre.

Je demande
jeune fille
catholique, pour servir au café et aider un peu au ménage. Pas de salaire, mais nombreux pourboires. Joindre photo.
Adr. Aug PITTET, Hôtel des Balances, à Echallens (Vaud). Tél. 41.197.

A vendre ou à louer
pour cause de décès, dans localité sans concurrence, un atelier de
forge et maréchalerie
pourvu d'installation de machines et outillage complet. Appartement de 4 pièces attenant.
Affaire assurée pour artisan sérieux.
Pour visiter, s'adresser à Arbellay Pierre ou Pellat Joseph, tuteurs, à Granges/Sion.

On cherche
FILLE
de la montagne, pour aider au ménage et légers travaux de campagne. Gage fr. 30.— par mois.
Ecrire au Nouvelliste sous D.M. 947.
A la même adresse,
cuisinière
expérimentée, est demandée pour la saison d'été.

A vendre 20 m3 de
bon fumier
chez Paul Cherix, au Châtel sur Bex.

Jeune sommelière
de confiance et présentant bien, cherche place.
Th. Hauswirth, Choëx sur Monthey.

On demande, à Martigny, pour fin mars, une
jeune fille
sachant très bien faire la cuisine. Bons gages.
S'adresser au Nouvelliste par écrit sous A.T. 946.

Pianos & harmoniums
neufs et d'occasion
Vente, location, accordage réparations
H. HALLENBARTER - SION

Sensationnel & nouveau
Par les tables horoscopiques du **Brahmane Vindhya,** chacun peut obtenir son horoscope et ce qui se rapporte à la personne qui vous intéresse. Prix fr. 2.50 à la
Librairie DUBOIS
Neuchâtel
Les gros lots des 11me et 14me tranches de la loterie française ont été gagnés grâce à Vindhya.

Pour vous créer une situation dans
les carrières commerciales
un ou deux semestres peuvent suffire. Méthode éprouvée.
Programmes individuels. Professeurs qualifiés.
BACCALAURÉAT commercial. Administration. Douanes. C.F.F. P.T.T.
DIPLÔME professionnel garantissant un sérieux entraînement technique.
LANGUES MODERNES.
École LÉMANIA LAUSANNE

Commerçants !
Artisans !
Industriels !

Chaque jour, de multiples offres de publicité vous sont présentées ; il y en a certainement de bonnes, mais **une seule** l'est **incontestablement,** c'est celle du

JOURNAL QUOTIDIEN

qui, par ses informations journalières suivies devient le pain spirituel de ses abonnés. On l'attend et on le détaille chaque matin d'un bout à l'autre.

La publicité dans le

„Nouvelliste Valaisan"

le seul journal quotidien de la Vallée du Rhône, est toujours assurée du plus grand succès.

Songez-y avant d'entreprendre vos campagnes de publicité.

Le „Nouvelliste", grâce à son prix d'abonnement à la portée de toutes les bourses, reste le journal le plus attentivement **lu** du Valais et des régions avoisinantes.

Certains journaux, on les parcourt ; le „Nouvelliste", on le lit entièrement.

CRÉDIT SIERROIS
Capital : Fr. 1.000.000.—
Réserves : Fr. 390.000.—

paie sur
carnets d'épargne : **3.50 %**
comptes à terme, de **3** à **3.75 %** selon durée
certificats de dépôts à 3 ans : **4 %**
certificats de dépôts à 5 ans : **4.25 %**

Contrôlé par l'Union Suisse des Banques Régionales

A quoi sert Knorrox?

Knorrox se prête admirablement pour la préparation rapide d'un excellent bouillon à boire. En outre, avec une pointe de couteau de Knorrox, vous donnez aux aliments: soupes, sauces, viandes, légumes etc. la dernière touche du bon goût. Veuillez vous en convaincre à l'essai.

KNORROX
Le bon bouillon

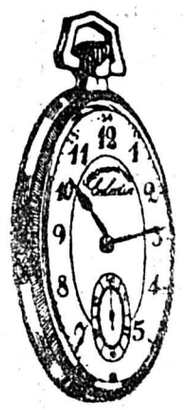

Demandez nos bonnes montres suisses.
Prix extrêmement réduits.

Nous envoyons à choix :

Montres de précision et chronomètres de poche 15, 16 et 17 rubis, en nickel : Fr. 14.50, 18.-, 24.—, 29.—, 38.—, 45.—.

En argent ou plaqué or : Fr. 24.—, 29.—, 38.—, 45.—, 56.—, 68.—.

En or : Fr. 98.—, 45.— à Fr. 500.—.

Elégantes montres-bracelet pour dames et messieurs, en nickel, argent ou plaqué or, 15, 16, 17 rubis : Fr. 15.—, 24.—, 29.—, 35.—, 48.—, 55.—. En or : Fr. 35.—, 48.—, 56.—, 69.—, 78.— jusqu'à Fr. 2.500.—.

Tout est garanti 3 ans.

Demandez aussi nos belles chaînes de montres, colliers, bracelets, etc., or et plaqué or.

Montres pour forts travaux : Fr. 9.—, 18.—, 24.—.

S'adresser en toute confiance à la **grande maison** d'horlogerie suisse :

Célestin BEUCHAT - Delémont (J.-B.)
35me année

École Jawetz Lausanne
Métropole Bel-Air

Maturité fédérale
Baccalauréats
Polytechnicum

Enseignement méthodique et consciencieux par PETITES CLASSES de 6 élèves au maximum

La meilleure adresse...
pour tous vos travaux d'impression
Imprimerie Rhodanique
St-Maurice Tél. 2.08

de la rue de la Paix. Elle ne contenait que ces mots : « Mes meilleurs souvenirs. »

Enfin, la dernière, au nom de Georges Manère, mais confiée aux bons soins de Mme Taillot mentionnait, naturellement, les mêmes nom et numéro de rue.

« Mon cher Georges, disait-elle, de ce pays qui dépasse en émerveillement tout ce que mon imagination avait pu concevoir, je vous envoie mes souvenirs. »

Trois portaient comme signature : « Marcelle » ; pour les deux autres, le prénom de la jeune femme était suivi du nom de famille qui était le sien désormais.

— Et c'est fini, mon capitaine, constata Willy.

— Alors, commençons répondit Smithsey.

Minutieusement, les deux officiers élaborèrent puis transcrivirent l'horrible récit copié à plusieurs exemplaires.

L'une des lettres contenait, cependant, des détails supplémentaires : c'était celle adressée à Mme Jacques Roisel, la mère de Lady Bellington.

« Madame, y était-il écrit, la voiture qui est, actuellement, au camp anglais de Raval-Pindi, appartenait en propre à Lady Bellington, ainsi que me l'ont révélé les papiers contenus dans le portefeuille de Lord Bellington. Tout y a été trouvé intact; cependant, malgré nos recherches minutieuses, nous n'avons pu y découvrir les bijoux de Lady Bellington.

« Je mets, sous ce pli un morceau de la robe que portait la regrettée lady ; triste souvenir que vous reconnaîtrez facilement.»

Les cinq missives, soigneusement cachetées, furent placées les unes sur les autres par le capitaine.

— Comme cela, dit-il, ayant, enfin, terminé sa tâche délicate, les intéressés n'apprendront pas la tragique disparition des leurs par un fait divers.

Les yeux vagues, il semblait contempler une chose lointaine, empreinte à la fois de tendresse et de mélancolie ; comme dans un rêve, il ajouta :

— Je devine ce que cela pourrait être pour moi, qui, pour une raison de santé, vis éloigné des miens depuis longtemps.

Willy ne répondit rien, regardant les lettres achevées, il pensait que, bientôt, l'avion emporterait par delà les mers ces messagères de deuil.

Toujours énergique, le capitaine Smithsey redressa le torse et se releva.

— Willy, dit-il alors, allons, maintenant, retrouver les camarades qui nous attendent pour le bridge ; je les ai fait prévenir, qu'aujourd'hui, nous serions en retard ; mais il ne faut pas, abuser de leur patience.

Le sous-lieutenant s'élança pour laisser passer son capitaine et, peu après, le sort fit échoir à Willy le soin de donner les cartes avant de commencer la partie.

III

Lady Brown habitait, non loin de Londres, un château magnifique que lui avait légué son mari, mort depuis quelques années déjà.

Le domaine ancestral des Bellington demeurait la propriété de son unique frère, Edgar Bellington, avec lequel elle s'était brouillée à l'annonce du mariage de ce dernier, ne comportant pas, à ses yeux, les qualités de convenances qu'elle eût souhaitées pour le seul descendant de leur belle lignée d'aïeux.

Depuis la lettre par laquelle Lady Brown avait exprimé à son cadet sa manière de penser à ce sujet, il n'y avait plus eu, entre eux, aucun échange de correspondance.

Dans l'une des bergères du grand salon, à la fois somptueux et correct, la maîtresse de céans était assise, se tenant droite, sans aucun souci du confort qu'aurait pu lui procurer ce siège moelleux.

De grande taille, Lady Brown avait un visage aux traits, réguliers qui eût été très bien sans l'expression d'indifférence et de froideur qu'elle affectait à dessein comme faisant partie, à ses yeux, de la bonne éducation. Sa robe, commandée, cependant, chez un grand couturier parisien, était d'une élégance puritaine, à cause de la manière dont elle la portait.

Un valet en livrée traversa l'immense pièce, portant un plateau sur lequel reposait une lettre que Lady Brown prit avec un mouvement empreint de fierté. Sans hâte, elle examina le timbre et fut très étonnée, intérieurement, en constatant qu'il était frappé des Indes, elle examina le timbre et fut très étonnée, intérieurement, en constatant qu'il était frappé des Indes, d'où la lettre arrivait par la voie des airs.

Des Indes ?... Elle avait bien dans ce pays, parmi ses relations, quelques officiers ou hauts fonctionnaires ; mais aucun d'eux n'entretenait correspondance avec elle.

Lady Brown déchira l'enveloppe et courut à la signature : « Smithsey !... » Certes, elle le connaissait ; mais pour quelle raison pouvait-il bien lui écrire ?

Hâtivement, cette fois, elle lut et comme le porteur du message avait franchi le seuil de la porte, elle put, sans manquer à la dignité présidant à tous ses actes, laisser passer sur son visage le reflet de ses sentiments.

Une profonde tristesse l'envahit, ses mains retombèrent mollement sur ses genoux : les yeux dans le vague elle revoyait son frère avec lequel elle avait vécu si longtemps dans une intimité confiante... C'était le parrain de sa fille aînée, mariée, maintenant, et qui fut, à cette occasion, comblée pa rLord Bellington de cadeaux fastueux.

Edgar Bellington n'est plus !... Il a succombé là-bas, aux Indes, sous la dent cruelle du tigre !... Sa femme a subi le même sort. Correctement, Lady Brown accorda un souvenir de pitié à cette affreuse mort; mais sans regretter celle qui n'avait jamais été acceptée par elle comme faisant partie de la famille.

(A suivre.)